

Compte rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 6 avril 2018

A 18h30, le quorum n'étant pas atteint, une 2nde assemblée à lieu à 19h.
Début de séance.

M. CHASSIN, actuel président, remercie les propriétaires de s'être déplacés. Il fait un bref rappel de l'ordre du jour.

1. Rapport Financier

M. GUIDICE présente les comptes. Un solde positif de 10070.53€

Le cahier des comptes est présenté et visible par Tous

Présentation des charges, frais généraux de tenu de compte, envoi recommandé aux propriétaires non résidants, espaces verts, assurance du lotissement, compteur d'eau général...

La totalité des cotisations ont été perçues ☺ ☺ ☺

Les comptes sont approuvés à l'UNANIMITE

2. Entretien et espaces verts

+/- 1000€ pour 2 passages en avril-mai, un autre en septembre-octobre

Prévoir un passage supplémentaire pour le désherbage (+/-500€ la journée de travail) et la taille des arbres, de nouvelles plantations (5 ou 6)

Le renouvellement est approuvé à l'UNANIMITE

3. Travaux à prévoir

VOIRIE : pas dégâts supplémentaire sur les fissures malgré un « mauvais travail ».

Les travaux réalisés n'ont pas été réglés, les accords avec l'ancien président étaient caducs. Le passage d'une balayeuse est envisagé pour nettoyer les « caniveaux » ; des travaux plus importants devront être envisagés dans les années à venir...

BASSIN DE RETENTION : curetage des liaisons entre les divers bassins, du réseau pluvial. Etablissement de 3 devis (demandé par l'assemblée), il faut compter +/- 4000€

Approuvé à l'UNANIMITE

4. Questions diverses

SACS JAUNES : les sortir que le mardi soir pour éviter qu'ils ne s'envolent.

VITESSE : il est demandé à chacun d'être vigilant, de penser aux enfants. Dans le lotissement, elle réglementée à 20km/h

JOURNEE DES VOISINS : proposition du nettoyage du lotissement, des plantations des arbustes. La date du 16 juin 2018 est arrêtée.

Proposition de créer un **LIEN INTERNET** pour faciliter la communication.

CREATION D'UNE BOITE POSTALE : amélioration du suivi du courrier

5. Cotisation

Le montant est maintenu à 100€. Approuvé à l'UNANIMITE
Vous avez jusqu'au 30 juin 2018 pour la régler. Si vous rencontrez des difficultés de paiements vous pouvez vous rapprocher du trésorier, M. GUIDICE. Vous pouvez les déposer dans les boîtes aux lettres n°48 ou n°49
En cas de non-paiement (oubli) une première relance est lancée à titre amical. En cas de non réponse une 2^{nde} relance sera faite par voie officielle LRAR aux frais du propriétaire concerné.

6. Renouvellement du Bureau

M. CHASSIN, président, informe l'assemblée qu'il a mis en vente sa maison. Il reste à son poste mais demande un suppléant pour assurer la transition.

ELECTION DU BUREAU :

M. CHASSIN, président
M. MAS, président suppléant
M. GUIDICE, trésorier
Mme RANC, secrétaire

20h40 la séance est levée. MERCI A TOUS, Le BUREAU